



Une école qui prend **forme**

Les images parlent d'elles-mêmes, débutée le 18 mars dernier, l'élevation des murs est terminée pour la partie scolaire. La charpente et la couverture ont débuté et se poursuivront jusque fin juin.

Le bâtiment restauration a commencé à sortir de terre à l'arrière du bâtiment principal.

Les façades des classes sont en Ossature Bois, elles ont été livrées pré-montées depuis l'atelier de fabrication par panneau de 13 mètres de long. Elles seront recouvertes d'un bardage métallique à cadence asymétrique de 3 couleurs.

Côté cour, les croupes constituant une partie des préaux s'appuient sur une structure métallique, elles abriteront les 2 sorties des élèves vers la restauration.

La fabrication des menuiseries en aluminium est en cours dans les ateliers, la pose débutera début mai.

Le bâtiment principal devrait être hors d'eau, hors d'air début juin. Le plaquiste, l'électricien et le chauffagiste sont prêts à intervenir. La première étape consistera à poser le plafond coupe-feu sous toute la surface de charpente.

Les architectes travaillent actuellement sur les ambiances, choix des couleurs et textures pour les sols, les murs, les éclairages et les plafonds.

Une présentation est prévue d'ici fin juin.



Démontage de la grue prévue mi-mai



Visite du chantier

2 visites seront organisées les samedis 11 mai et 8 juin
Les inscriptions sont à faire sur <http://www.sirs-leshirondelles.fr/VisiteRPC>



Le mardi 19 mars, les **ATSEMs** ont été invités à une visite de chantier. Une occasion pour échanger sur le fonctionnement du futur groupe scolaire.

Le lundi 29 avril, Les **conseillers syndicaux** ont pu visiter le chantier avec le Maître d'Oeuvre avant une réunion syndicale. Monsieur Raphaël Teuf, nouvel inspecteur de la circonscription de Saint-Just-en-Chaussée s'est joint à nous.



Arrêté du Département

Le Département nous a confirmés la deuxième tranche de subvention pour le groupe scolaire à hauteur de 234 000 € pour la construction des annexes Pédagogiques et Périscolaires.



SIRS Les Hirondelles

En séance, le lundi 29 avril, les membres du Conseil Syndical ont approuvé la consolidation d'un emprunt de 1 million d'euros sur 30 ans auprès du Crédit Agricole pour le financement de la construction du Groupe Scolaire.

Syndicat Scolaire « Les Hirondelles »
7, rue de Paris – 60190 La Neuville-Roy
rpi@sirs-leshirondelles.fr
Président : Thomas Lesueur 06 01 15 88 04
Secrétaire : Sarah Debocq
Directrice Périscolaire : Audrey Bachevilliers

Classe Découverte Astronomie en Belgique

Classe de Monsieur GAUDIARD - La Neuville-Roy



Classe Découverte Patrimoine à Chédigny

Classes de Mesdames Baisse et Cazier - Léglantiers



Du 8 au 12 avril, une trentaine d'enfants ont fréquenté l'accueil de Loisirs pour la période de Pâques.

Au programme, le Futur, un intervenant est venu faire découvrir la cuisine moléculaire. Les enfants ont également pu découvrir le fournil de la Boulangerie de La Neuville-Roy, la **Maison LOVIN** a ouvert ses portes et son labo aux enfants qui ont chacun confectionné un pain qu'ils ont pu déguster le lendemain.

Le beau soleil a permis aux enfants de profiter du Jardin du Péricolaire



La Boulangerie LOVIN participe à
la Meilleure Boulangerie de FRANCE.
On compte sur vous !



Journée d'information Péricolaire

Samedi 8 juin de 9h30 à 15h30

Salle Verte à La Neuville-Roy



Challenge Sportif

Il se déroulera le mardi 29 mai
Léglantiers.



Pour les classes de Mesdames Baisse,
Legendre, Delacourt, Walkowiak et
Courtois.

*Appel aux parents disponibles, se
rapprocher des enseignantes*

Mallauryne Lacombe, nous a rejoint à partir du 1er mai dans le cadre d'un **Service Civique**.

L'objet de sa mission "Contribuer à travers la mise en place d'activités à l'ouverture prochaine d'un groupe scolaire à La Neuville-Roy"

Pendant 9 mois, Mallauryne aura en charge de faire le lien entre les équipes enseignantes, le personnel, les enfants et les familles pour préparer la rentrée prochaine dans le nouveau groupe scolaire.

Nous lui souhaitons la Bienvenue

Règlement Intérieur 2019-2020

En Conseil Syndical le lundi 29 avril, les membres ont approuvé les Règlements Intérieurs Péricolaire et Bus pour la rentrée prochaine.

Les tarifs sont reconduits à l'identique. Le Syndicat se penchera sur la mise en place d'une tarification sociale du repas comme le demande le gouvernement dans les prochains mois.

Documents disponibles sur le [site sirs-leshirondelles.fr](http://site.sirs-leshirondelles.fr)

Le prix du repas

- 3€ : coût de l'achat de la portion au prestataire
- 2.5€ : charges supplétives, pour couvrir le coût du personnel, le chauffage, la vaisselle, l'entretien, l'eau, ...